



COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT
RECYTOUR S.P.R.L.
PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU 24 JUIN 2024

Comité d'accompagnement relatif au permis accordé le 16 décembre 2022 à RECYTOUR SPRL visant « A renouveler et étendre une activité de regroupement, de tri et de prétraitement de déchets inertes, de déchets non-dangereux et de terres pollués, d'une centrale à béton, d'un car-wash, d'auvents de stockage de terres ainsi que pour régulariser des aménagements et des installations »

Présences

Ville de Tournai : Mme Caroline MITRI
M. Philippe ROBERT
Mme Aurore DERUMIER

Secrétaire : M. Julien ALLARD

RECYTOUR : M. Bruno PETILLON
M. Ghislain LEROY

Population : M. Pierre DUBUISSON
M. Guy LERICHE

Service Public de Wallonie : M. Géry PRIMOSIG

Invitées ~~Mme Nabila CHARARA~~
~~Mme Aurélie MATHIEU~~

Ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant :

1. Mise en place du comité et désignation des membres
2. Règlement d'ordre intérieur
3. Divers
4. Date de la prochaine réunion

Agent traitant : Aurore Derumier • Agent Technique en chef
Conseillère en environnement
Tél. : 069 / 33 23 18
Email : aurore.derumier@tournai.be
Cheffe division Gestion Territoire : Nabila CHARARA

Agent traitant : Julien ALLARD • Agent Technique en chef
Secrétaire du comité
Tél. : 069 / 33 23 81
Email : julien.allard@tournai.be

INTRODUCTION

La Conseillère en environnement, Madame Aurore DERUMIER, rappelle l'ordre du jour.

M. L'Echevin, Philippe ROBERT, indique que lorsqu'il préside un comité d'accompagnement, il demande et analyse les points divers en début de réunion, afin de ne pas éterniser les débats en fin de séance.

Madame l'Echevine, Caroline MITRI, indique quant à elle qu'elle demande la liste des points divers en début de séance mais qu'ils sont débattus plus tard dans la séance. Toutefois, la liste des points divers arrêtés n'est plus modifiée.

Mme DERUMIER fait un bref rappel historique des décisions relatives à la dernière demande de permis unique par RECYTOUR :

- 14/07/2021 SPRL RECYTOUR introduit une demande de permis unique pour « Renouveler et étendre une activité de regroupement, de tri et de prétraitement de déchets inertes, de déchets non dangereux et de terres polluées, d'une centrale à béton, d'un car-wash, d'auvents de stockage de terres ainsi que de régulariser des aménagements et des installations » dans un établissement situé Rue Grand Chemin n° 288 à 7531 TOURNAI (Havannes) ;
- 09/06/2022 : Collège communal émet un avis préalable en grande partie défavorable ;
- 07/07/2022 : le Collège communal confirme son avis préalable et s'écarte du rapport de synthèse des fonctionnaires technique et délégué ;
- Recours GW : le demandeur a introduit un recours auprès du Gouvernement wallon contre la décision du Collège communal ;
- 16/12/2022 : l'arrêté ministériel autorise la demande de permis unique dans son entièreté et impose la création d'un comité d'accompagnement ;
- 12/2022 le Collège communal a introduit un recours auprès du Conseil d'État contre l'arrêté ministériel du 16/12/2022 susmentionné ;

Malgré le recours au Conseil d'État, le Comité d'accompagnement doit être mis en place.

I. MISE PLACE DU COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Il doit être constitué de plusieurs parties :

- 2 représentants de l'administration communale ;
- 4 représentants de la population ;
- 2 représentants du demandeur ;
- le Conseiller en environnement ;
- les experts et les fonctionnaires peuvent être invités à ces réunions en fonction de l'ordre du jour (à tout le moins le fonctionnaire technique - SPW-ARNE - Département des Permis et des Autorisations - Direction de Mons est invité pour la réunion de constitution dudit

Agent traitant : Aurore Derumier • Agent Technique en chef
Conseillère en environnement
Tél. : 069 / 33 23 18
Email : aurore.derumier@tournai.be
Cheffe division Gestion Territoire : Nabila CHARARA

Agent traitant : Julien ALLARD • Agent Technique en chef
Secrétaire du comité
Tél. : 069 / 33 23 81
Email : julien.allard@tournai.be

comité).

- des invités.

Un secrétariat est également prévu.

Le Collège communal en sa séance du 13/06/2024 a pris connaissance des différents représentants de chaque partie et a désigné le secrétaire, ses représentants et les invités.

a) Secrétariat

Monsieur Julien ALLARD assure le secrétariat de ce comité.

Le secrétaire ne fait pas partie du comité.

b) Conseiller en environnement

La Conseillère en Environnement au sein du service Urbanisme, à ce jour, Madame Aurore DERUMIER est membre de plein droit du Comité d'accompagnement.

c) Représentants du collège communal

Le Collège communal en sa séance du 13/06/2024 a désigné pour le représenter :

- l'échevinat de l'Urbanisme : soit à ce jour Monsieur Philippe ROBERT ;
- l'échevinat de l'Environnement soit à ce jour Madame Caroline MITRI.

La Présidence du comité n'est pas désignée pour le moment, elle le sera après les prochaines élections et la mise en place du nouveau collège communal.

d) Représentants de la population

Suite à l'appel à candidatures, deux réponses ont été reçues :

- M. Guy LERICHE - Grand chemin, 241 à 7531 Havinnes;
- M. Pierre DUBUISSON - Grand Chemin, 208 à 7531 Havinnes.

M. DUBUISSON demande quel est le nombre prévu pour les représentants de la population.

Madame DERUMIER répond que le permis prévoit 4 représentants de la population. A ce jour, seules deux candidatures ont été reçues. Deux places sont donc vacantes.

M. PETILLON demande pourquoi M. DUBUISSON est présent. Il n'est pas riverain direct du site.

M. DUBUISSON explique qu'il y a plusieurs années, il a subi les problématiques du charroi lié à l'entreprise ; que bien que celles-ci soient résolues, il reste vigilant.

Il est également répondu à M. PETILLON que toute personne intéressée peut présenter sa

Agent traitant : Aurore Derumier ▪ Agent Technique en chef
Conseillère en environnement
Tél. : 069 / 33 23 18
Email : aurore.derumier@tournai.be
Cheffe division Gestion Territoire : Nabila CHARARA

Agent traitant : Julien ALLARD ▪ Agent Technique en chef
Secrétaire du comité
Tél. : 069 / 33 23 81
Email : julien.allard@tournai.be

candidature, elle ne doit pas nécessairement être riveraine directe du site.

e) Représentants de l'exploitant

L'exploitant a désigné deux représentants :

- Monsieur Bruno PETILLION ;
- Monsieur Ghislain LEROY ;

f) Experts et Fonctionnaires

Des experts et des fonctionnaires peuvent être invités en fonction de l'ordre du jour.

Comme prévu au permis, le Fonctionnaire technique a été invité à cette réunion. M. PRIMOSIG devait être présent. Aucune autre information n'a été reçue sur son absence.

g) Invités

Seront invitées permanentes, la Cheffe de division Gestion du territoire, à ce jour, Madame Nabila CHARARA et la Cheffe de bureau technique -architecte -, au sein du service Urbanisme, à ce jour, Madame Aurélie MATHIEU.

Ces deux dernières participeront aux réunions selon la nécessité de l'ordre du jour.

II. REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Mme DERUMIER lit un projet d'ordre intérieur. Celui-ci est expliqué et discuté en séance. Le règlement d'ordre intérieur est présenté en annexe 2 de ce PV.

III. DIVERS/RAPPEL

a) Site internet

Le demandeur doit prévoir un espace sur son site internet dédié au Comité d'accompagnement sur lequel seront publiés les PV définitifs.

b) Communication

La communication se fera essentiellement par mails.

Toute communication sera transmise aux deux représentants du collège communal, au secrétaire

Agent traitant : Aurore Derumier ▪ Agent Technique en chef
Conseillère en environnement
Tél. : 069 / 33 23 18
Email : aurore.derumier@tournai.be
Cheffe division Gestion Territoire : Nabila CHARARA

Agent traitant : Julien ALLARD ▪ Agent Technique en chef
Secrétaire du comité
Tél. : 069 / 33 23 81
Email : julien.allard@tournai.be

et à la Conseillère en environnement.

c) Coordonnées des membres

La liste des membres et des parties ainsi que leurs coordonnées est transmise en annexe 1 de ce PV.

d) Bilan annuel

Le bilan annuel sera envoyé par mail par le demandeur à l'ensemble des membres du comité ainsi qu'au secrétaire pour le 15 avril de chaque année.

Il est demandé que pour le prochain bilan annuel soit présenté :

- les mesures mises en place par rapport au permis ;
- les mesures à encore mettre en place ;
- le planning de mise en œuvre.

IV. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

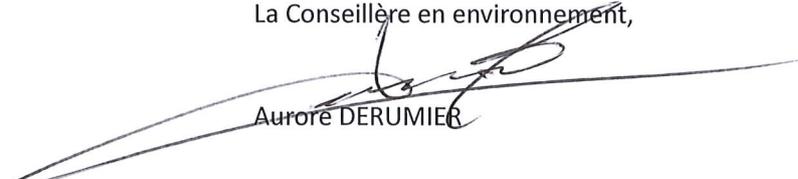
La prochaine réunion aura lieu le 13 janvier 2025.

Annexe 1 : Coordonnées des membres et parties

Annexe 2 : Règlement d'ordre intérieur

Pour le secrétariat :

La Conseillère en environnement,


Aurore DERUMIER

L'agent technique en Chef,


Julien Allard

Agent traitant : Aurore Derumier • Agent Technique en chef
Conseillère en environnement
Tél. : 069 / 33 23 18
Email : aurore.derumier@tournai.be
Cheffe division Gestion Territoire : Nabila CHARARA

Agent traitant : Julien ALLARD • Agent Technique en chef
Secrétaire du comité
Tél. : 069 / 33 23 81
Email : julien.allard@tournai.be

